

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE - SOMOCER

Siège social : Menzel Hayet-5033 Monastir.

La Société Moderne de Céramique -SOMOCER- publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2018 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 31 mai 2019. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Mme Chiraz DRIRA et Mr Ahmed Belaifa.

Bilan consolidé au 31 décembre 2018*(Exprimé en Dinar Tunisien)*

Actifs	Note	31.12.2018	31.12.2017
Actifs non courants			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations incorporelles		6 485 168	6 893 777
Moins : amortissements		<3 761 427>	<3 999 583>
	IV.1	2 723 741	2 894 194
Immobilisations corporelles		209 117 060	197 805 357
Moins : amortissements et provisions		<97 971 054>	<91 048 098>
	IV.2	111 146 006	106 757 259
Immobilisations financières		9 998 998	9 581 825
Moins : provisions		<1 473 836>	<1 475 366>
	IV.3	8 525 162	8 106 459
Autres actifs non courants	IV.4	4 004 672	3 312 994
<u>Total des actifs non courants</u>		<u>126 399 581</u>	<u>121 070 906</u>
Actifs courants			
Stocks		84 170 030	69 543 046
Moins : provisions		<1 563 537>	<1 171 672>
	IV.5	82 606 493	68 371 374
Clients et comptes rattachés		113 778 062	84 370 883
Moins : provisions		<12 708 587>	<12 229 350>
	IV.6	101 069 475	72 141 533
Autres actifs courants		28 324 536	20 310 898
Moins : provisions		<1 861 083>	<1 828 207>
	IV.7	26 463 453	18 482 691
Placements courants & autres actifs financiers	IV.8	4 666 340	3 759 303
Liquidités et équivalents de liquidités	IV.9	4 812 719	3 071 229
<u>Total des actifs courants</u>		<u>219 618 480</u>	<u>165 826 130</u>
<u>Total des actifs</u>		<u>346 018 061</u>	<u>286 897 036</u>

Bilan consolidé au 31 décembre 2018
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Capitaux propres et passifs	Note	31.12.2018	31.12.2017
Capitaux propres			
Capital social		40 656 000	40 656 000
Réserves consolidées		22 399 427	22 461 938
Capitaux propres - part du Groupe		63 055 427	63 117 938
Intérêts minoritaires		11 215 768	11 122 079
Capitaux propres avant résultat de l'exercice		74 271 195	74 240 017
Résultat de l'exercice - part du Groupe		5 714 444	3 291 042
Résultat de l'exercice - intérêts minoritaires		1 101 923	471 345
<u>Total des capitaux propres consolidés</u>	IV.10	<u>81 087 562</u>	<u>78 002 404</u>
Passifs			
Passifs non courants			
Provisions	IV.11	1 737 974	941 329
Emprunts	IV.12	30 761 787	31 615 538
Autres passifs non courants	IV.13	18 250 742	7 245 825
<u>Total des passifs non courants</u>		<u>50 750 503</u>	<u>39 802 692</u>
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	IV.14	58 461 904	45 337 626
Autres passifs courants	IV.15	21 161 940	18 306 491
Autres passifs financiers	IV.16	105 522 436	80 305 199
Concours bancaires	IV.17	29 033 716	25 142 624
<u>Total des passifs courants</u>		<u>214 179 996</u>	<u>169 091 940</u>
<u>Total des passifs</u>		<u>264 930 499</u>	<u>208 894 632</u>
<u>Total des capitaux propres et passifs</u>		<u>346 018 061</u>	<u>286 897 036</u>

**Etat de Résultat consolidé
au 31 décembre 2018
(Exprimé en Dinar Tunisien)**

	<i>Note</i>	<i>2018</i>	<i>2017</i>
<i>Produits d'exploitation</i>			
Revenus	V.1	128 904 877	116 379 658
Autres produits d'exploitation	V.2	1 062 857	883 888
<i>Total des produits d'exploitation</i>		129 967 734	117 263 546
<i>Charges d'exploitation</i>			
Variation stocks des produits finis & encours	V.3	8 514 508	<2 924 038>
Achats consommés	V.4	<69 549 555>	<53 270 653>
Charges de personnel	V.5	<22 999 255>	<23 189 474>
Dotations aux amortissements et aux provisions	V.6	<11 739 599>	<8 582 584>
Autres charges d'exploitation	V.7	<10 772 822>	<9 896 873>
<i>Total des charges d'exploitation</i>		<106 546 723>	<97 863 622>
<u>Résultat d'exploitation</u>		<u>23 421 011</u>	<u>19 399 924</u>
Charges financières nettes	V.8	<18 338 837>	<14 655 872>
Revenus des placements		478 415	364 359
Autres gains ordinaires	V.9	1 571 198	549 068
Autres pertes ordinaires		<144 316>	<668 349>
<u>Résultat des activités ordinaires avant impôt</u>		<u>6 987 471</u>	<u>4 989 130</u>
Impôt sur les sociétés		<171 104>	<1 226 743>
<u>Résultat net de l'exercice</u>		<u>6 816 367</u>	<u>3 762 387</u>
<i>Résultat de l'exercice - part du Groupe</i>		5 714 444	3 291 042
<i>Résultat de l'exercice - intérêts minoritaires</i>		1 101 923	471 345

**Etat de flux de trésorerie consolidé
au 31 décembre 2018
(Exprimé en Dinar Tunisien)**

	<i>Note</i>	31.12.2018	31.12.2017
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>			
Résultat net consolidé		6 816 367	3 762 387
Ajustements pour :			
Amortissements et provisions		11 739 599	8 582 584
Plus ou moins-value sur cession d'immobilisations		<534 800>	<405 418>
Q-part des subv. d'inves. inscrites en résultat		<176 749>	<246 949>
Variation des stocks		<14 626 984>	<4 184 029>
Variation des créances		<29 407 179>	<9 821 044>
Variation des autres actifs		<7 315 537>	836 933
Variation des fournisseurs d'exploitation		5 400 272	4 078 969
Variation des autres dettes		5 748 862	7 405 515
Encaissements/décaissement sur placements courants		<907 037>	584 897
Escompte commercial		12 144 744	5 850 525
<u>Flux de trésorerie générés par l'exploitation</u>		<u><11 118 442></u>	<u>16 444 370</u>
<u>Flux de trésorerie liés à l'investissement</u>			
Décaissements pour Acq. d'Imm. Corp&Incorp et charges reportées		<11 109 105>	<11 944 446>
Encaissement suite à la Cession d'Imm.Corp.&Incor.		164 872	839 167
Décaissement pour l'acquisition d'Imm. Financières		<156 591>	<33 018>
<u>Flux de trésorerie affectés à l'investissement</u>		<u><11 100 824></u>	<u><11 138 297></u>
<u>Flux de trésorerie liés au financement</u>			
Dividendes et autres distributions		<3 153 995>	<372 320>
Encaissements des subventions d'investissement		-	570 000
Encaissements et remboursement. des emprunts		23 223 659	<2 639 235>
<u>Flux de trésorerie affectés au (générés par) financement</u>		<u>20 069 664</u>	<u><2 441 555></u>
<u>Variation de trésorerie</u>		<u><2 149 602></u>	<u>2 864 518</u>
<u>Trésorerie au début de l'exercice</u>		<u><22 071 395></u>	<u><24 935 913></u>
<u>Trésorerie à la clôture de l'exercice</u>		<u><24 220 997></u>	<u><22 071 395></u>

Notes aux Etats financiers consolidés

I. Présentation du groupe «SOMOCER»

Le Groupe «SOMOCER» est composé de la Société Moderne de Céramique «SOMOCER» société mère et de ses filiales «SOTEMAIL», «A.B.C», «SOMOCER NEGOCE», « SMC » et « 3S Trading ».

1. Structure juridique du groupe

Les sociétés composant le groupe SOMOCER sont les suivantes :

- **SOMOCER** (Société Moderne de Céramique) : La Société Moderne de Céramique («SOMOCER» ou « société ») est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Elle a été créée le 3 juillet 1985. Son capital s'élève au 31 décembre 2018 à 40.656.000 DT divisé en 40.656.000 actions de valeur nominale de 1 DT chacune. L'objet de la société est la fabrication de carreaux de faïence, du grès et des baignoires. Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Menzel Hayet.
- **SOTEMAIL** (Société Tunisienne d'Email) : La Société Tunisienne d'Email «SOTEMAIL» est une société anonyme créée le 1^{er} juin 2002 avec un capital de 2.010.000 DT et ayant son siège social à Menzel Hayet. Son capital s'élève au 31 décembre 2018 à 26.200.000 DT divisé en 26.200.000 actions de valeur nominale de 1 DT chacune. La principale activité de SOTEMAIL est la fabrication des émaux des carreaux de céramiques, des carreaux de faïences, du grès et des décorations ainsi que tous produits et articles sanitaires. L'ensemble de ses unités de production est implanté à la région d'Essouassi.
- **ABC** : La société Abdennadher Bricolage Center « ABC » est une société à responsabilité limitée créée en 1995 ayant son siège à Ain Zaghouane - Route de La Marsa - Tunis. Son capital s'élève au 31 décembre 2018 à 6.750.000 DT. Il est divisé en 675.000 parts sociales de valeur nominale de 10 DT chacune. Son objet principal consiste dans la vente en détail des articles sanitaires, de quincaillerie et de céramique.
- **SOMOCER NEGOCE** : La société «SOMOCER NEGOCE» est une société à responsabilité limitée créée en octobre 2007 et ayant son siège à Menzel Hayet. Son capital social s'élève au 31 décembre 2018 à 1.600.000 DT, divisé en 16.000 parts sociales de 100 DT chacune. Son objet principal consiste dans l'exportation et l'importation de marchandises et de produits ainsi que tout genre d'opérations de négoce international et de courtage.
- **SMC** (Société Moderne de Conditionnement) : La société « SMC SA » est une société anonyme créée en 2017 avec un capital social de 760 000 DT. La société a pour objet le façonnage, l'impression des cartons et fabrication des palettes en bois.
- **3S TRADING** : La société « 3S TRADING » est une société à responsabilité limitée créée en Janvier 2018 avec un capital social de 1.100 mille dinars qui est composé de 1.100 parts sociales d'une valeur nominale unitaire de 100 dinars. Elle est détenue à raison de 90% par SOMOCER et 10% par SOTEMAIL. La société a pour objet l'importation, l'exportation de tous produits ou marchandises, ainsi que tous genres d'opérations de courtage et de négoce international.

Sur le plan fiscal, toutes les sociétés sont soumises aux règles du droit commun, hormis la société « SMC S.A » qui bénéficie en vertu de la nouvelle loi d'investissement parue en 2017 d'une exonération d'impôt sur les sociétés de 100% au titre de la première année d'exploitation avec un abattement dégressif de 75%, 50% et 25% du bénéfice fiscal au titre des trois années suivantes.

Participations et organigramme du groupe

La participation de la société «SOMOCER» dans les filiales se détaillent comme suit :

- La société «SOMOCER» détient 15.447.641 actions sur les 26.200.000 actions formant le capital de la société SOTEMAIL, soit 58.96 %. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SOMOCER.
- La société «SOMOCER» détient 523.847 parts sur les 675.000 parts sociales formant le capital de la société A.B.C. Par ailleurs, la société SOTEMAIL détient 147.867 parts sociales du capital de la société ABC, ce qui porte le pourcentage d'intérêt du groupe SOMOCER dans ABC à 90.51%. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SOMOCER.
- La société SOMOCER détient 15.900 parts sur les 16.000 parts sociales formant le capital de la société SOMOCER NEGOCE. Par ailleurs, la société SOTEMAIL détient 100 parts sociales du capital de cette société, ce qui porte le pourcentage d'intérêt du Groupe SOMOCER à 99.78%. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SOMOCER.
- La société SOMOCER détient 30.000 parts sur les 76.000 parts sociales formant le capital de la société SMC. Par ailleurs, la société SOTEMAIL et la société SOMOCER Négoces détiennent 1.000 parts sociales et 980 parts sociales du capital de cette société respectivement, ce qui porte le pourcentage d'intérêt du Groupe SOMOCER à 41.54%. Par ailleurs, cette filiale est contrôlée de fait par le Groupe et ce, à travers la désignation des organes d'administration et de direction et aussi à travers la prise des décisions stratégiques et les liens économiques entre les activités des différentes sociétés du Groupe (SOMOCER, SOTEMAIL sont les clients exclusifs de SMC).
- La société SOMOCER détient 1.000 parts sur les 1.100 parts sociales formant le capital de la société 3S Trading. Par ailleurs, la société SOTEMAIL détient 100 parts sociales, ce qui porte le pourcentage d'intérêt du groupe SOMOCER à 96,27%. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SOMOCER.

<i>Société</i>	<i>Position</i>	<i>Capital social</i>	<i>Pourcentage d'intérêt 2018</i>	<i>Méthode de consolidation</i>
SOMOCER	Mère	40 656 000	100,00%	Intégration globale
SOTEMAIL	Filiale	26 200 000	58,96%	Intégration globale
ABC	Filiale	6 750 000	90,51%	Intégration globale
SOMOCER négoce	Filiale	1 600 000	99,78%	Intégration globale
SMC	Filiale	760 000	41,54%	Intégration globale
3S TRADING	Filiale	1 100 000	96,27%	Intégration globale

2. Sociétés exclues du périmètre de consolidation

Les participations suivantes ont été exclues du périmètre de consolidation et ce en raison de l'absence d'information comptable fiable concernant ces sociétés, au 31 décembre 2018 :

- Participation dans la société EL AKKAR de 75 mille DT (soit 50% du capital social). Cette participation est provisionnée à hauteur de 25 mille DT.

- Participation dans la société ARGILES MEDNINE de 26.4 mille DT (soit 40% du capital social). Cette participation est totalement provisionnée.
- Participation dans la société SAPHIR INTERNATIONAL TRADING de 500 mille DT (soit 100% du capital social).
- Participation dans la société Mangement plus de 21 mille DT (soit 7% du capital social). Cette participation est totalement provisionnée.
- Participation dans la société libyenne SANILIT de 1.350 mille DT (soit 20% du capital social). Etant provisionnée à 100%, l'inclusion de cette société dans le périmètre de consolidation et l'application de la méthode de mise en équivalence n'auront pas d'impact sur les états financiers consolidés.
- Participation dans la société TUNISIAN INDUSTRIAL CERAMIC de 214 mille DT (soit 99% du capital social).

Par ailleurs, une participation de 3 mille DT dans le capital de SOTEX ALGER (totalement provisionnée) a été exclue du périmètre de consolidation du fait que le pourcentage de contrôle dans cette société ne peut pas être déterminé en l'absence d'information fiable quant à la structure de capital de cette société.

Enfin, la société moderne sanitaire (« SOMOSAN ») dans laquelle le Groupe SOMOCER détient une participation de 3.350 mille DT (27% du capital social) a été exclue du périmètre de consolidation. En fait le management estime que le Groupe n'a plus de contrôle effectif au niveau de cette société.

Le management estime que l'exclusion de ces sociétés du périmètre de consolidation ne devrait pas avoir un effet significatif sur les états financiers consolidés, étant donné que la majorité de ces sociétés sont dormantes et des provisions pour dépréciation des titres de participation ont été constituées.

II. Méthodes et modalités de consolidation

1. Méthodes de consolidation

Etant donné que toutes les sociétés faisant partie du périmètre de consolidation sont contrôlées exclusivement par SOMOCER, la méthode de consolidation retenue pour les trois filiales est celle de l'intégration globale. Cette méthode consiste à :

- Homogénéiser les méthodes de comptabilisation et les règles de présentation.
- Combiner ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Eliminer la valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale.
- Eliminer les transactions intra-groupes et les profits latents en résultant. Les pertes latentes résultant de transactions intra-groupe sont à éliminer à moins que le coût ne puisse être recouvré.
- Identifier les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice et les soustraire du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère.
- Identifier les intérêts minoritaires dans les capitaux propres des filiales consolidées et les présenter dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

2. Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque année.

3. Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, et notamment la NC 35 relative aux états financiers consolidés, et particulièrement les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés.

III. Principes, règles et méthodes comptables

Les principales règles et méthodes appliquées par le Groupe SOMOCER sont présentées au niveau de la politique comptable de la société SOMOCER. Dans ce qui suit, nous effectuons une présentation sommaire des principes et règles les plus importants :

1. Principes de base

Les états financiers consolidés du Groupe SOMOCER sont préparés en conformité avec les normes comptables tunisiennes. Ils sont préparés selon les conventions établies par le système comptable des entreprises.

2. Ecarts d'acquisition

L'écart d'acquisition représente la différence, à la date d'acquisition, entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du groupe dans la juste valeur de l'actif net identifiable acquis de la filiale ou de l'entreprise associée. Lorsqu'ils sont positifs, ces écarts sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique «écarts d'acquisition» et amortis sur leur durée de vie estimée, dans la limite de vingt ans. Le cas échéant, une provision pour dépréciation complémentaire est constatée pour tenir compte des perspectives d'activité et de résultat des sociétés concernées. S'ils sont négatifs, ils sont inscrits en déduction des actifs dans la même rubrique des écarts d'acquisition positifs et repris en résultat de la façon suivante :

- (a) Le montant de l'écart d'acquisition n'excédant pas les justes valeurs des actifs non monétaires acquis doit être comptabilisé en produits sur une base systémique sur la durée d'utilité moyenne pondérée restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis ; et
- (b) Le montant de l'écart résiduel doit être comptabilisé immédiatement en produits sur une durée ne dépassant pas dix ans. Les écarts non significatifs sont intégralement rapportés au résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été constatés.

La valeur comptable de l'écart d'acquisition est revue annuellement et réduite en cas de dépréciation durable (Impairment) éventuelle.

Le gain ou la perte de cession d'une entité inclut le solde non amorti de l'écart d'acquisition relatif à l'entité cédée.

3. Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leurs prix d'achat hors taxes déductibles augmentées des frais directs d'acquisition. Les immobilisations sont amorties sur leurs durées de vie estimées selon le mode linéaire. Par ailleurs, les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 200 dinars, sont amortis intégralement.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers vont à la société et ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

- Fonds de commerce	5%
- Logiciels	33%
- Constructions	2,86%
- Installations techniques, matériels et outillages industriels	Entre 5% et 20%
- Matériels de transport	20%
- Equipements de bureau et matériels informatiques	10%
- Installations générales, agencements et aménagements	Entre 2,86%

La méthode d'amortissement et la durée de vie restante sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

En cas d'existence d'indices de dépréciation, la valeur comptable nette est ramenée à sa valeur recouvrable estimée par constatation d'une provision pour dépréciation au niveau de l'état de résultat.

4. Stocks

Les stocks sont évalués comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût des matières premières et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les produits semi-finis, sont valorisés au coût engagé en fonction de l'avancement du stade de fabrication.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent. Les produits achetés ou fabriqués sont portés dans les comptes de stocks au moment de leur acquisition ou de leur production. Leurs sorties pour être utilisés dans la production ou pour être vendus constituent des charges de l'exercice et sont portées, de ce fait, dans l'état de résultat.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

5. Les emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts qui ont servi pour le financement de la construction de d'un actif qualifiant, sont capitalisées au niveau du coût. Les autres charges financières sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

6. Contrats de location financement

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence de certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

7. Les frais préliminaires

Il s'agit des frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les frais préliminaires sont portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Ces frais englobent toutes les charges antérieures au démarrage de l'unité de production de la poudre atomisée et de l'unité de cogénération : charges financières, amortissements, frais de personnel, frais exceptionnel de démarrage, etc.

Ils sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de l'activité avec un délai maximal de cinq ans, à partir de leur engagement.

8. Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

9. Provisions pour risques et charges

Les réclamations contentieuses impliquant les sociétés du Groupe sont évaluées par la direction juridique. Celle-ci peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classées en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

10. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dont la maturité est inférieure à trois mois).

11. Règles de classification et méthode d'évaluation des placements

1. Classification :

Les placements à court terme :

Sont classés dans cette catégorie, les placements que le Groupe n'a pas l'intention de conserver pour plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance.

Les placements à long terme :

- a- Les titres de participation :** Il s'agit des titres détenus dans l'intention de conservation durable en vue d'exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales. Les titres de participations détenues dans les filiales sont éliminés en consolidation.
- b- Les titres immobilisés :** Il s'agit des titres autres que les titres de participation que le Groupe a l'intention de conserver durablement notamment pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue période ainsi que les titres dont la conservation durable est subie plutôt que voulue sous l'effet de contraintes juridiques.

2. Evaluation :

Les placements à court terme :

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Les placements à long terme :

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

12. Revenus

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

13. Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en dinar tunisien (« DT ») selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires courants libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

Les éléments monétaires non courants sont convertis au cours de clôture. Les gains et les pertes de change qui en résultent sont reportés et amortis sur la durée de vie restante de l'élément monétaire s'y rapportant (y compris l'année en cours).

L'amortissement tient compte de la durée pondérée par le montant restant à courir de l'élément en question.

L'écart de conversion est ajusté annuellement en fonction du cours de clôture et par rapport au cours historique de la date de l'opération. L'écart de conversion porté au bilan sera basé uniquement sur le gain ou la perte non matérialisé à la fin de l'année concernée.

Le résultat de la période comprend la portion d'amortissement applicable à l'année concernée ainsi que l'effet d'annulation des affectations antérieures.

IV. Notes relatives au bilan

IV.1 Immobilisations incorporelles (En DT)

Les immobilisations incorporelles nettes des amortissements totalisent au 31 décembre 2018 un montant de 2.723.741DT contre 2.894.194 DT au 31 décembre 2017. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2018	Déc.2017
Logiciels	487 302	464 099
Fonds de commerce Somocer	328 000	298 000
Fonds de commerce Pyramide du lac	3 612 399	3 488 711
Fonds de commerce Hammamet	861 250	861 250
Fonds de commerce Hachicha Plus	108 685	694 185
Ecart d'acquisition (goodwill)	1 087 532	1 087 532
Total des immobilisations incorporelles brutes	6 485 168	6 893 777
Amortissements cumulés	<2 673 895>	<2 912 051>
Prov. Dépréciation de l'écart d'acquisition (goodwill)	<1 087 532>	<1 087 532>
Total des immobilisations incorporelles nettes	2 723 741	2 894 194

IV.2 Immobilisations corporelles (En DT)

Le solde net des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2018 à 111.146.006DT contre 106.757.259 DT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2018	Déc.2017
Terrains	5 137 902	4 276 858
Constructions	37 884 563	36 258 729
Installations techniques matériels et outillage	129 279 087	123 593 278
Matériels de transport	3 421 994	3 176 417
Installations générales, agencements et aménagements	15 020 174	13 705 058
Mobiliers et matériels de bureau et matériels informatiques	2 225 954	1 972 969
Immobilisations en cours	1 727 775	731 540
Avances sur commandes d'immobilisations	-	122 734
Immobilisations à statut juridique particulier	14 419 611	13 967 774
Total des immobilisations corporelles brutes	209 117 060	197 805 357
Amortissements cumulés	<97 377 409>	<90 454 453>
Provisions pour dépréciation	<593 645>	<593 645>
Total des immobilisations corporelles nettes	111 146 006	106 757 259

IV.3 Immobilisations financières (En DT)

Les immobilisations financières nettes des provisions s'élèvent au 31 décembre 2018 à 8.525.162DT contre 8.106.459 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	% de détention	Déc.2018	Déc.2017
Titres BTS	0.07%	20 000	20 000
Titres Management +	7%	21 000	21 000
Titres SOTEX Algérie	n.d	3 038	3 038
Titres Argile Médenine	40%	26 400	26 400
Titres SANILIT	20%	1 350 000	1 350 000
Titres INCOMA	9.18%	1 836 171	1 836 171
Titres SANIMED	4%	500 002	501 093
Titres Saphir International Trading	100%	500 000	500 000
Titres SOMOSAN	27.24%	3 350 000	3 350 000
Titres El Akkar	50%	75 000	75 000
Titres STB	N/A	98 600	98 600
Titres TUNISIAN INDUSTRIAL CERAMIC	99%	214 128	214 128
Personnel, prêts à plus d'un an		151 132	19 348
Dépôts et cautionnements		1 853 527	1 567 047
Total des immobilisations financières brutes		9 998 998	9 581 825
Provisions pour dépréciation		<1 473 836>	<1 475 366>
Total des immobilisations financières nettes		8 525 162	8 106 459

IV.4 Autres actifs non courants (En DT)

Les autres actifs non courants s'élèvent au 31 décembre 2018 à 4.004.672 DT contre 3.312.994 DT au 31 décembre 2017 et sont détaillés comme suit :

Désignation	Déc.2018	Déc.2017
Frais préliminaires	4 751 114	4 378 730
Charge à répartir	4 506 319	2 269 789
Ecart de conversion	208 195	208 195
Actifs d'impôts différés	457 449	442 383
Autres actifs non courants bruts	9 923 077	7 299 097
Amortissements & résorptions	<5 918 405>	<3 986 103>
Autres actifs non courants nets	4 004 672	3 312 994

IV.5 Stocks (En DT)

Le solde net des stocks s'élève à 82.606.493 DT au 31 décembre 2018 contre 68.371.374 DT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2018	Déc.2017
Matières premières	33 480 085	28 195 684
Consommables et pièces de rechange	3 730 260	3 619 150
Produits finis	39 209 778	31 999 902
Marchandises	7 749 907	5 728 310
Total des stocks bruts	84 170 030	69 543 046
Provisions pour dépréciation des stocks	<1 563 537>	<1 171 672>
Total des stocks nets	82 606 493	68 371 374

IV.6 Clients et comptes rattachés (En DT)

Le solde net des clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2018 à 101.069.475 DT contre à 72.141.533 DT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2018	Déc.2017
Clients ordinaires et valeurs à l'encaissement	101 252 513	72 529 261
Clients avoir à établir	<200 000>	<387 728>
Clients douteux ou litigieux	12 725 549	12 229 350
Total des comptes clients bruts	113 778 062	84 370 883
Provisions sur clients	<12 708 587>	<12 229 350>
Total des comptes clients nets	101 069 475	72 141 533

IV.7 Autres actifs courants (En DT)

Le solde net des autres actifs courants s'élève au 31 décembre 2018 à 26.463.453 DT contre 18.482.691 DT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2018	Déc.2017
Fournisseurs, avances et acomptes	2 660 811	404 228
Personnel, avances et acomptes	1 761 312	1 645 841
Etat, impôts et taxes	9 831 453	7 642 522
Etat, subventions à recevoir	926 399	121 756
Débiteurs divers	9 332 514	8 708 178
Charges constatées d'avance	2 163 113	1 136 771
Produits à recevoir	1 648 811	397 745
Blocage de fonds	123	253 857
Total des autres actifs courants bruts	28 324 536	20 310 898
Provisions pour dépréciation des AAC	<1 861 083>	<1 828 207>
Total des autres actifs courants nets	26 463 453	18 482 691

IV.8 Placements courants et autres actifs financiers (En DT)

Le solde des placements courants et autres actifs financiers s'élève au 31 décembre 2018 à 4.666.340DT contre 3.759.303 DT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2018	Déc.2017
Billet de trésorerie AB CORPORATION	3 897 000	3 397 000
Billet de trésorerie SANIMED	7 830	-
Placements SICAV	-	4 501
Placement SANIMED	125 120	235 742
Placement STB	136 390	122 060
Placement AB Gros	500 000	-
Total des placements courants & autres actifs financiers	4 666 340	3 759 303

IV.9 Liquidités et équivalents de liquidités (En DT)

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités s'élève au 31 décembre 2018 à 4.812.719 DT contre 3.071.229 DT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2018	Déc.2017
Valeurs en coffre	-	3 282
Banques	4 751 723	2 494 019
Caisses	60 996	54 363
Effets à l'encaissement	-	519 565
Total des liquidités et équivalents de liquidités	4 812 719	3 071 229

IV.10 Capitaux propres (En DT)

Les capitaux propres du Groupe SOMOCER se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2018	Déc.2017
Capital social	40 656 000	40 656 000
Actions propres	<1 000 000>	<1 000 000>
Réserves légales	4 065 600	3 679 190
Réserves statutaires	1 081 645	1 081 645
Réserves spéciales de réinvestissement	3 000 000	3 000 000
Primes d'émission	14 755 569	14 755 569
Primes de fusion	2 965 154	2 965 154
Résultats reportés	1 371 674	1 908 519
Subventions d'investissement	2 123 373	1 602 021
Réserves consolidées	<5 963 588>	<5 530 160>
Total des CP avant résultat- part du groupe	63 055 427	63 117 938
Intérêts minoritaires	11 215 768	11 122 079
Total des CP avant résultat de l'exercice	74 271 195	74 240 017
Résultat de l'exercice - part du groupe	5 714 444	3 291 042
Résultat de l'exercice - intérêts minoritaires	1 101 923	471 345
Total des capitaux propres consolidés	81 087 562	78 002 404

IV.11 Provisions pour risques et charges (En DT)

Le solde des provisions pour risques et charges s'élève à 1.737.974DT au 31 décembre 2018 contre un solde de 941.329 DT au 31 décembre 2017. Ce montant représente une estimation des divers risques encourus par les sociétés du Groupe.

IV.12 Emprunts (En DT)

Le solde des emprunts à long terme s'est élevé au 31 décembre 2018 à 30.761.787 DT contre un solde au 31 décembre 2017 de 31.615.538 DT. Le détail des emprunts à long terme se présente comme suit :

Désignation	Déc.2018	Déc.2017
Emprunt BTK	927 898	1 787 062
Emprunt UIB	10 022 688	-
Emprunt ATTIJARI	519 771	-
Emprunt UBCI	2 212 500	-
Emprunt AB	1 506 182	1 892 764
Emprunt STB	6 429 103	5 322 495
Emprunt BNA	5 323 501	8 728 612
Emprunt BH	3 820 144	13 733 235
Dette fiscales	-	151 370
Total des emprunts	30 761 787	31 615 538

IV.13 Autres passifs non courants (En DT)

Le solde des autres passifs non courants s'élève au 31 décembre 2018 à 18.250.742DT contre 7.245.825 DT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2018	Déc.2017
Etat, reconnaissance de dette	15 680 660	4 522 796
Encours leasing à plus d'un an	2 570 082	2 459 892
Passif d'impôt différé	-	263 137
Total des autres passifs non courants	18 250 742	7 245 825

IV.14 Fournisseurs et comptes rattachés (En DT)

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2018 à 58.461.904 DT contre 45.337.626 DT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2018	Déc.2017
Fournisseurs d'exploitation	57 462 498	44 417 694
Fournisseurs d'immobilisation	918 186	808 025
Fournisseurs - factures non parvenues	81 220	111 907
Total des fournisseurs	58 461 904	45 337 626

IV.15 Autres passifs courants (En DT)

Le solde des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2018 à 21.161.940 DT contre 18.306.491 DT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2018	Déc.2017
Dettes dues au personnel	1 845 049	1 873 920
Dettes sociales et fiscales	10 364 652	15 331 919
Créditeurs divers	3 008 466	678 531
Obligations cautionnées	2 588 745	-
Charges à payer	3 355 028	422 121
Total des autres passifs courants	21 161 940	18 306 491

IV.16 Autres passifs financiers (En DT)

Le solde des autres passifs financiers s'élève au 31 décembre 2018 à 105.522.436 DT contre 80.305.199 DT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2018	Déc.2017
Échéances à moins d'un an sur emprunts bancaires	10 675 957	10 510 739
Échéances à moins d'un an sur emprunts leasing	1 037 231	1 382 430
Intérêts courus	2 262 021	2 323 101
Charge à payer échelle d'intérêt	519 380	404 899
Préfinancement export	8 727 474	5 100 000
Préfinancement stock	12 207 555	5 850 000
Billets de trésorerie	1 700 000	3 150 000
Mobilisation de créances	807 167	787 534
Crédit de financement	21 205 696	18 274 764
Échéance à moins d'un an Fournisseurs d'immobilisations	-	232 521
Effets escomptés non échus	46 379 955	32 289 211
Total des autres passifs financiers	105 522 436	80 305 199

IV.17 Concours bancaires (En DT)

Les concours bancaires s'élèvent au 31 décembre 2018 à 29.033.716DT contre 25.142.624 DT au 31 décembre 2017 et correspondent à des découverts bancaires.

V. Notes relatives à l'état de résultat

V.1 Revenus (En DT)

Les revenus se sont élevés au 31 décembre 2018 à 128.904.877 DT contre 116.379.658 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2018	Déc.2017
Ventes locales	113 067 865	98 490 817
Ventes à l'exportation et en suspension	13 406 505	15 607 518
Ventes électricité	2 430 507	2 281 323
Total revenus	128 904 877	116 379 658

V.2 Autres produits d'exploitation (En DT)

Les autres produits d'exploitation se sont élevés au 31 décembre 2018 à 1.062.857 DT contre 883.888 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2018	Déc.2017
Produits des loyers centre Pyramides	689 568	398 507
Subventions d'exploitation	106 540	92 070
Résorption des subventions d'investissements	176 749	377 311
Autres produits d'exploitation	90 000	16 000
Total des autres produits d'exploitation	1 062 857	883 888

V.3 Variation des stocks des produits finis et encours (En DT)

Les stocks de produits finis et encours ont connu une variation positive de 8.514.508 DT au 31 décembre 2018 contre une variation négative de 2.924.038 DT au 31 décembre 2017.

V.4 Achats consommés (En DT)

Les achats consommés se sont élevés au 31 décembre 2018 à 69.549.555 DT contre 53.270.653 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2018	Déc.2017
Achats consommés de marchandises et de M.P	38 212 491	30 045 960
Consommations énergétiques	12 262 161	10 809 109
Achats non stockés	12 165 648	9 443 938
Achats consommés de PSF	6 435 052	966 263
Achats sous-traitance	474 203	2 005 383
Total des achats consommés	69 549 555	53 270 653

V.5 Charges de personnel (En DT)

Les charges de personnel se sont élevées au 31 décembre 2018 à 22.999.255DT contre 23.189.474 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2018	Déc.2017
Appointements et salaires	19 677 991	19 148 104
Charges sociales et autres	3 321 264	4 041 370
Total des charges de personnel	22 999 255	23 189 474

V.6 Dotations aux amortissements et aux provisions (En DT)

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées au 31 décembre 2018 à 11.739.599DT contre 8.582.584 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.18	Déc.17
Dotations aux amortissements des immobilisations	8 094 906	6 953 438
Résorption des frais préliminaires	1 932 302	1 635 612
Dotations aux provisions	2 029 774	634 825
Reprise sur provisions	<317 383>	<641 291>
Total des dotations aux amortissements et aux provisions	11 739 599	8 582 584

V.7 Autres charges d'exploitation (En DT)

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 31 décembre 2018 à 10.772.822 DT contre 9.896.873 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.18	Déc.17
Loyers et charges locatives	777 279	667 714
Assurances	680 533	757 888
Entretiens et réparations	1 273 410	929 302
Honoraires	2 367 474	1 277 930
Publicité et propagande	982 600	1 373 423
Frais postaux et de télécommunication	137 886	230 509
Autres services extérieurs	930 527	417 346
Frais de transport sur ventes	1 324 187	1 867 856
Voyages et déplacements	454 044	570 512

Missions et réceptions	468 035	560 508
Dons et subventions	222 029	350 782
Services bancaires et financiers	1 158 482	789 825
Impôts et taxes	919 106	788 043
Commissions sur ventes	71 736	116 823
Transferts de charges	<994 506>	<801 588>
Total des autres charges d'exploitation	10 772 822	9 896 873

V.8 Charges financières nettes (En DT)

Les charges financières nettes se sont élevées au 31 décembre 2018 à 18.338.837 DT contre 14.655.872 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.18	Déc.17
Intérêts bancaires et leasing	13 259 150	12 003 086
Escomptes accordés	336 664	488 134
Intérêt sur prorogation clients	<115 512>	-
Actualisation des titres de placements	<14 386>	90 491
Différences de change nettes	4 872 921	2 074 161
Total des charges financières nettes	18 338 837	14 655 872

V.9 Autres gains ordinaires (En DT)

Les autres gains ordinaires se sont élevés au 31 décembre 2018 à 1.571.196 DT dont 745.986 DT proviennent de l'amnistie fiscale dont les sociétés SOMOCER et SOTEMAIL ont pu bénéficier au titre des années antérieures.

VI. Informations sur les parties liées

Les parties liées incluent les actionnaires, les principaux dirigeants (y compris les administrateurs) et leurs membres proches des familles ainsi que les sociétés contrôlées par les actionnaires et les principaux dirigeants ou sur lesquelles ils exercent de l'influence notable.

VI.1 Conventions de ventes et achats de marchandises ou de services

Le chiffre d'affaires et les achats (hors taxes) réalisés avec les parties liées en 2018 se détaillent comme suit :

En DT	Ventes	Achats
SANIMED	571 137	-
AGRIMED	675 471	-
SANIMED	623 976	1 034 074
AB Corporation	166 351	-
AB Promotion Immobilière	14 814	-
SOMOSAN	1 569	-
SANIMEUBLE	-	471 737
Total	2 053 318	1 505 811

VI.2 Autres transactions avec les parties liées

- SOTEMAIL a souscrit à un billet de trésorerie émis par la société « AB. Corporation » pour un montant de 1.437.000 DT, commençant le 27 décembre 2017 et avec échéance au 31 décembre 2018 et un taux de 7% par an. Ces billets ne sont pas encore remboursés au 31 décembre 2018.
- Un billet de trésorerie émis par la société « AB CORPORATION » le 14/12/2018 pour un montant de 500.000 DT a été souscrit par la société « ABC ». Ce billet de trésorerie est rémunéré au taux de 9%. Le produit d'intérêts constaté en 2018 s'élève à 1.973 DT.
- SOMOCER a souscrit à quatre billets de trésorerie émis par la société AB Corporation pour un montant total de 1.960 mille DT qui se détaillent comme suit :
 - Le premier dont le montant s'élève à 160 mille DT est émis pour une période de 7 mois, commençant le 20.05.2014 avec une date d'échéance au 31.12.2014 au taux d'intérêts de 6% par an ;
 - Le deuxième dont le montant s'élève à 700 mille DT est émis pour une période de 7 mois, commençant le 20.05.2014 avec une date d'échéance au le 31.12.2014 au taux d'intérêts de 6% par an ;
 - Le troisième dont le montant s'élève à 1.100 mille DT est émis pour une période de 6 mois, commençant le 25.12.2014 avec une date d'échéance au le 24.06.2015 au taux d'intérêts de 6% par an.
- SOMOCER a souscrit à un billet de trésorerie émis par la société ABC Gros pour un montant total de 500 mille DT. Ce billet est émis pour une période de 3 mois, commençant le 26.04.2018 avec une date d'échéance au le 03.08.2018 au taux d'intérêts de 8.75% par an.

Les billets de trésorerie mentionnés ci-dessus n'ont pas été remboursés jusqu'à la date du 31 décembre 2018.

- Au cours de l'année 2018, la société ABC a constaté en charge des honoraires relatifs à la convention d'assistance conclue avec la société AB CORPORATION pour un montant de 145.868 DT hors taxes correspondant aux honoraires de 12 mois sur la base de 12.156 DT hors taxes par mois. Le contrat d'assistance conclu le 1er juillet 2010 porte sur les prestations suivantes :
 - Secrétariat juridique et contentieux ;
 - Services partagés en comptabilité et en fiscalité ;
 - Contrôle et assistance des systèmes de contrôle interne ;
 - Assistance en matière de choix d'investissement et de financement ;
 - Assistance en matière de contrôle de gestion et des systèmes d'informations
- En contrepartie des prestations ci-dessus mentionnées, il a été convenu que la société ABC paiera un prix mensuel forfaitaire de 15.750 DT hors taxes, en sus des frais de voyage et de séjour, et les dépenses engagées pour des fournitures ou les documents fournis par le prestataire, qui sont toujours facturées, sauf convention contraire. A partir du 02 janvier 2014 ladite convention a été révisée et la société ABC devra désormais payer un prix mensuel forfaitaire de 10.000 DT avec une augmentation annuelle de 5%. Les honoraires constatés en charge s'élèvent en 2018 à 145.868 DT.
- L'assistance en matière juridique, contentieux, comptable, fiscale, investissement, financement, contrôle de gestion et systèmes d'information assurée par la société « AB CORPORATION » au profit de la société « SOTEMAIL » en vertu d'un contrat conclu entre les deux parties en date du 1er janvier 2014. Ce contrat est conclu pour une période d'une année renouvelable et ce, moyennant un montant mensuel de 20.000 DT hors taxes avec une augmentation annuelle de 5%. Les honoraires constatés en charge s'élèvent en 2018 à 291.722 DT.

- Courant l'exercice 2018, SOMOCER a acquis du matériel industriel auprès de la société « SANIMED » pour un montant de 408.000 DT HTVA.
- Courant l'exercice 2018, SOMOCER a cédé du matériel de l'unité de production Acrylique à la société « SANIMED » pour un montant de 247.000 DT TTC.
- Le conseil d'administration a autorisé, en date du 06 janvier 2014, les cautions solidaires de SOMOCER au profit de SOMOSAN en couverture des crédits bancaires à contracter par cette dernière et qui sont détaillés comme suit :
 - ATB : Crédit moyen terme (CMT) 3.000.000 DT et crédit de gestion de 775.000 DT ;
 - BNA : Crédit moyen terme (CMT) 4.000.000 DT et crédit de gestion de 1.550.000 DT ;
 - BH : Crédit moyen terme (CMT) 2.000.000 DT et crédit de gestion : 775.000 DT ;
 - TF Bank : Crédit moyen terme (CMT) 1.000.000 €.

VII. Passifs éventuels

Contrôle fiscal

La société SOMOCER a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi en matière d'impôts, droits et taxes et portant sur les exercices 2011, 2012 et 2013. Ce contrôle a abouti à un redressement de l'ordre de 1.110 mille DT. En 2018, un règlement à l'amiable a été signé avec l'administration fiscale et qui a donné lieu à la reconnaissance d'une dette fiscale de 942 mille DT. Ce montant est totalement provisionné dans les comptes au 31 décembre 2018.

Contrôle social

La société a fait l'objet d'un contrôle social portant sur les exercices 2014, 2015 et 2016. Ce contrôle a abouti à un redressement de 238 mille DT. La société a formulé son opposition quant au résultat de ce contrôle social. Les procédures liées à ce contrôle sont toujours en cours à la date du présent rapport, et les issues finales ne peuvent pas ainsi être déterminées. Une provision a été constituée en couverture aux résultats de ce contrôle.

VIII. Engagement donnés relatifs aux emprunts

▪ Société SOMOCER

1- *Titre Foncier n° 70 048 sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa I" d'une superficie de 1348 m²*

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 31 décembre 2018</i>
<i>Crédits de gestion</i>	25 900 000	STB	46 543 000
<i>CMT STB 347</i>	347 000	STB	-
<i>CMT STB 900</i>	900 000	STB	192 857
<i>CMT STB 220</i>	220 000	STB	47 143
<i>CMT STB 232</i>	232 000	STB	49 714
<i>CMT STB 880</i>	880 000	STB	188 571
<i>CMT STB 356</i>	356 000	STB	76 286
<i>CMT STB 172</i>	172 000	STB	36 857
<i>CMT STB 5200</i>	5 200 000	STB	3 342 857
	34 207 000		50 477 285
<i>Crédit de gestion</i>	4 200 000	AB	3 420 000
<i>CMT 2500</i>	2 500 000	AB	1 546 610
	6 700 000		4 966 610
<i>Crédit de gestion</i>	7 300 000	BNA	10 382 232
<i>CMT 1540</i>	1 540 000	BNA	-
<i>CMT 2000</i>	2 000 000	BNA	357 133
<i>CMT 1000</i>	1 000 000	BNA	178 578
<i>CMT 1000</i>	1 000 000	BNA	214 292
<i>CMT 8000</i>	8 000 000	BNA	6 333 333
	20 840 000		17 465 568
<i>Crédit de gestion</i>	4 520 000	UIB	5 302 000
	4 520 000		5 302 000
<i>Crédit de gestion</i>	2 790 000	BIAT	2 259 614
	2 790 000		2 259 614
<i>Crédit de gestion</i>	5 700 000	ATTIJARI BANK	2 058 777
	5 700 000		2 058 777
<i>CMT 1600</i>	1 600 000	UBCI	1 600 000
	1 600 000		1 600 000
Total général	76 357 000		84 129 854

2- Titre foncier n° 70 046 Tunis sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa II" d'une superficie de 499 m²

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 31 décembre 2018</i>
Crédits de gestion	25 900 000	STB	46 543 000
CMT STB 347	347 000	STB	-
CMT STB 900	900 000	STB	192 857
CMT STB 220	220 000	STB	47 143
CMT STB 232	232 000	STB	49 714
CMT STB 880	880 000	STB	188 571
CMT STB 356	356 000	STB	76 286
CMT STB 172	172 000	STB	36 857
CMT STB 5200	5 200 000	STB	3 342 857
	34 207 000		50 477 285
Crédit de gestion	4 200 000	AB	3 420 000
CMT 2500	2 500 000	AB	1 546 610
	6 700 000		4 966 610
Crédit de gestion	7 300 000	BNA	10 382 232
CMT 1540	1 540 000	BNA	-
CMT 2000	2 000 000	BNA	357 133
CMT 1000	1 000 000	BNA	178 578
CMT 1000	1 000 000	BNA	214 292
CMT 8000	8 000 000		6 333 333
	20 840 000		17 465 568
Crédit de gestion	4 520 000	UIB	5 302 000
	4 520 000		5 302 000
Crédit de gestion	2 790 000	BIAT	2 259 614
	2 790 000		2 259 614
CMT 1600	1 600 000	UBCI	1 600 000
	1 600 000		1 600 000
Total général	<u>70 657 000</u>		<u>82 071 077</u>

3- Titre foncier n° 70 047 Tunis sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa III" d'une superficie de 505 m²

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 31 décembre 2018</i>
<i>Crédits de gestion</i>	25 900 000	STB	46 543 000
CMT STB 347	347 000	STB	-
CMT STB 900	900 000	STB	192 857
CMT STB 220	220 000	STB	47 143
CMT STB 232	232 000	STB	49 714
CMT STB 880	880 000	STB	188 571
CMT STB 356	356 000	STB	76 286
CMT STB 172	172 000	STB	36 857
CMT STB 5200	5 200 000	STB	3 342 857
	34 207 000		50 477 285
<i>Crédit de gestion</i>	4 200 000	AB	3 420 000
CMT 2500	2 500 000	AB	1 546 610
	6 700 000		4 966 610
<i>Crédit de gestion</i>	7 300 000	BNA	10 382 232
CMT 1540	1 540 000	BNA	-
CMT 2000	2 000 000	BNA	357 133
CMT 1000	1 000 000	BNA	178 578
CMT 1000	1 000 000	BNA	214 292
CMT 8000	8 000 000	BNA	6 333 333
	20 840 000		17 465 568
<i>Crédit de gestion</i>	4 520 000	UIB	5 302 000
	4 520 000		5 302 000
<i>Crédit de gestion</i>	2 790 000	BIAT	2 259 614
	2 790 000		2 259 614
CMT 1600	1 600 000	UBCI	1 600 000
	1 600 000		1 600 000
Total général	<u>70 657 000</u>		<u>82 071 077</u>

**4- Terrain situé à Menzel El Hayet d'une superficie de 77 600 m², objet de deux actes SSP
Enregistrés à Zermeddine le 22.06.99 à distraire du titre foncier n° 215 100**

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 31 décembre 2018</i>
<i>Crédits de gestion</i>	25 900 000	STB	46 543 000
CMT STB 347	347 000	STB	-
CMT STB 900	900 000	STB	192 857
CMT STB 220	220 000	STB	47 143
CMT STB 232	232 000	STB	49 714
CMT STB 880	880 000	STB	188 571
CMT STB 356	356 000	STB	76 286
CMT STB 172	172 000	STB	36 857
	29 007 000		47 134 428
<i>Crédits de gestion</i>	10 960 000	BH KARKER	23 458 000
CMT 8350	8 350 000	BH KARKER	8 350 000
CMT 2470	2 470 000	BH KARKER	1 902 000
	21 780 000		33 710 000
<i>Crédit de gestion</i>	7 300 000	BNA	10 382 232
CMT 1540	1 540 000	BNA	-
CMT 2000	2 000 000	BNA	357 133
CMT 1000	1 000 000	BNA	178 578
CMT 1000	1 000 000	BNA	214 292
	12 840 000		11 132 235
<i>Crédit de gestion</i>	2 790 000	BIAT	2 259 614
	2 790 000		2 259 614
<i>Crédit de gestion</i>	4 200 000	AB	3 420 000
	4 200 000		3 420 000
Total général	<u>70 617 000</u>		<u>97 656 277</u>

5- Terrain sis à Menzel Hayet d'une superficie de 40 000 m², objet d'un acte notarié enregistré le 19.01.95 à distraire du titre foncier n° 215 100.

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 31 décembre 2018</i>
Crédits de gestion	25 900 000	STB	46 543 000
CMT STB 347	347 000	STB	-
CMT STB 900	900 000	STB	192 857
CMT STB 220	220 000	STB	47 143
CMT STB 232	232 000	STB	49 714
CMT STB 880	880 000	STB	188 571
CMT STB 356	356 000	STB	76 286
CMT STB 172	172 000	STB	36 857
	29 007 000		47 134 428
Crédit de gestion	4 200 000	AB	3 420 000
CMT 2500	2 500 000	AB	1 546 610
	6 700 000		4 966 610
Crédit de gestion	7 300 000	BNA	10 382 232
CMT 1540	1 540 000	BNA	-
CMT 2000	2 000 000	BNA	357 133
CMT 1000	1 000 000	BNA	178 578
CMT 1000	1 000 000	BNA	214 292
	12 840 000		11 132 235
Crédit de gestion	4 520 000	UIB	5 302 000
	4 520 000		5 302 000
Crédit de gestion	2 790 000	BIAT	2 259 614
	2 790 000		2 259 614
CMT 1600	1 600 000	UBCI	1 600 000
	1 600 000		1 600 000
Total général	57 457 000		72 394 887

6- Terrain sis à Menzel El Hayet d'une superficie d 28 890 m², objet d'un acte notarié enregistré à Jammal le 18.12.84 et d'un acte de précision enregistré à Jammal le 15.04.87 à distraire du titre foncier n° 215100.

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 31 décembre 2018</i>
Crédits de gestion	25 900 000	STB	46 543 000
CMT STB 347	347 000	STB	-
CMT STB 900	900 000	STB	192 857
CMT STB 220	220 000	STB	47 143
CMT STB 232	232 000	STB	49 714
CMT STB 880	880 000	STB	188 571
CMT STB 356	356 000	STB	76 286
CMT STB 172	172 000	STB	36 857
	29 007 000		47 134 428
Crédit de gestion	4 200 000	AB	3 420 000
CMT 2500	2 500 000	AB	1 546 610
	6 700 000		4 966 610
Crédit de gestion	7 300 000	BNA	10 382 232
CMT 1540	1 540 000	BNA	-
CMT 2000	2 000 000	BNA	357 133
CMT 1000	1 000 000	BNA	178 578
CMT 1000	1 000 000	BNA	214 292
	12 840 000		11 132 235
Crédit de gestion	4 520 000	UIB	5 302 000
	4 520 000		5 302 000
Crédit de gestion	2 790 000	BIAT	2 259 614
	2 790 000		2 259 614
Total général	<u>55 857 000</u>		<u>70 794 887</u>

**7- Terrain sis à Menzel El HayetZeramdine, nommé Souk Essaydi, sous le n° 50557
Monastir, superficie 9 684 m²**

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 31 décembre 2018</i>
Crédits de gestion	25 900 000	STB	46 543 000
CMT STB 347	347 000	STB	-
CMT STB 900	900 000	STB	192 857
CMT STB 220	220 000	STB	47 143
CMT STB 232	232 000	STB	49 714
CMT STB 880	880 000	STB	188 571
CMT STB 356	356 000	STB	76 286
CMT STB 172	172 000	STB	36 857
CMT STB 5200	5 200 000	STB	3 342 857
	34 207 000		50 477 285
Crédit de gestion	7 300 000	BNA	10 382 232
CMT 1540	1 540 000	BNA	-
CMT 2000	2 000 000	BNA	357 133
CMT 1000	1 000 000	BNA	178 578
CMT 1000	1 000 000	BNA	214 292
CMT 8000	8 000 000	BNA	6 333 333
	20 840 000		17 465 568
Crédits de gestion	10 960 000	BH KARKER	23 458 000
CMT 8350	8 350 000	BH KARKER	8 350 000
CMT 2470	2 470 000	BH KARKER	1 902 000
	21 780 000		33 710 000
Total général	76 827 000		101 652 853

8- Les éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	<i>Solde au 31 décembre 2018</i>
Crédits de gestion	25 900 000	STB	46 543 000
CMT STB 347	347 000	STB	-
CMT STB 900	900 000	STB	192 857
CMT STB 220	220 000	STB	47 143
CMT STB 232	232 000	STB	49 714
CMT STB 880	880 000	STB	188 571
CMT STB 356	356 000	STB	76 286
CMT STB 172	172 000	STB	36 857
CMT STB 5200	5 200 000	STB	3 342 857
	34 207 000		50 477 285
Crédit de gestion	4 200 000	AB	3 420 000
CMT 2500	2 500 000	AB	1 546 610
	6 700 000		4 966 610
Crédit de gestion	7 300 000	BNA	10 382 232
CMT 1540	1 540 000	BNA	-
CMT 2000	2 000 000	BNA	357 133
CMT 1000	1 000 000	BNA	178 578
CMT 1000	1 000 000	BNA	214 292
CMT 8000	8 000 000	BNA	6 333 333
	20 840 000		17 465 568
Crédit de gestion	4 520 000	UIB	5 302 000
	4 520 000		5 302 000
Crédit de gestion	2 790 000	BIAT	2 259 614
	2 790 000		2 259 614
Crédits de gestion	10 960 000	BH KARKER	23 458 000
CMT 8350	8 350 000	BH KARKER	8 350 000
CMT 2470	2 470 000	BH KARKER	1 902 000
	21 780 000		33 710 000
Total général	<u>90 837 000</u>		<u>114 181 077</u>

▪ **Société ABC**

Banque	Montant du crédit (En DT)	Type de l'engagement donné
AMEN BANK	2 005 000	Hypothèque sur le terrain de Ain Zaghouan (Titre foncier n° 80362)
BIAT	850 000	
STB	1 490 000	
BTK	1 350 000	
ATTIJARI BANK	900 000	
AMEN BANK	345 000	Nantissement du fonds de commerce sis à Ain Zaghouan (inscrits au registre de commerce sous le n°B121281996)
BIAT	300 000	
BIAT	435 133	Effets escomptés et non échus
AMEN BANK	620 028	
BTK	285 287	
STB	10 968	
AMEN BANK	451 726	Cession créance professionnelle

▪ **Société SOTEMAIL**

Type d'engagements	Valeur totale	Observation
Garanties personnelles		
Cautionnement et autres garanties	470 410	Le cautionnement se décompose essentiellement des fonds de garanties donnés pour la société tunisienne d'électricité et de gaz (STEG).
Garanties réelles		
a) Hypothèques	20 150 000	Contrat de crédit de gestion BH : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édiflée l'usine.
	7 450 000	Contrat de crédit de gestion STB : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édiflée l'usine.
	6 855 000	Contrat de Crédit à Long Terme BH : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édiflée l'usine.
	4 800 000	contrat de crédit de gestion BNA : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édiflée l'usine.
	4 000 000	Contrat de Crédit à Long Terme BNA : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édiflée l'usine.
	4 000 000	Contrat de Crédit à Long Terme BTK : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édiflée l'usine.
	1 350 000	Contrat de Crédit de compagnie UBCI : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édiflée l'usine.
	2 450 000	Contrat de crédit de gestion BTK : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édiflée l'usine.
	2 000 000	Contrat de Crédit à Long Terme BNA : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édiflée l'usine.
	1 750 000	Contrat de Crédit à Long Terme BH: Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édiflée l'usine.
	700 000	Contrat de Crédit à Long Terme BH : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édiflée l'usine.
	145 000	Contrat de Crédit à Long Terme BH : Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sise à souassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édiflée l'usine.

b) Nantissements	20 150 000	Banque de l'Habitat, Contrat de Crédit à Long Terme : Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce
	145 000	Banque de l'Habitat, Contrat de Crédit à Long Terme : Nantissement sur le matériel et outillage et fonds de commerce.
	7 450 000	STB, Contrat de Crédit de gestion : Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce
	6 855 000	Banque de l'Habitat, Contrat de Crédit à Long Terme : Nantissement sur le matériel et outillage et fonds de commerce.
	4 000 000	BTK, Contrat de Crédit à Long Terme : Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce
	2 000 000	BNA, Contrat de Crédit à Long Terme : Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce
	4 000 000	BNA, Contrat de Crédit à Long Terme : Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce
	1 350 000	UBCI, Contrat de Crédit à Long Terme : Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce
	2 450 000	BTK, Contrat de Crédit de gestion : Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce
	1 750 000	Banque de l'Habitat, Contrat de Crédit à Long Terme : Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce
	4 800 000	BNA, Contrat de Crédit à Long Terme : Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce
	700 000	Banque de l'Habitat, Contrat de Crédit à Long Terme : Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce
c) Effet escomptés et non échus	28 022 566	

Rapport Général

*Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société Moderne de Céramique
Menzel El Hayet, 5033 Monastir*

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, et en application des dispositions de l'article 471 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés de la Société Moderne de Céramique («SOMOCER» ou «société») et de ses filiales («Groupe SOMOCER»), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2018, l'état de résultat consolidé et l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres consolidés positifs de 81.087.562 DT, y compris le résultat consolidé bénéficiaire de l'exercice qui s'élève à 6.816.367 DT.

A notre avis, à l'exception de l'incidence des points décrits dans la section «Fondement de l'opinion avec réserves», les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe SOMOCER au 31 décembre 2018, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion avec réserves

1. Lors de l'examen des titres de participation et la détermination du périmètre de consolidation, nous avons relevé les éléments suivants :
 - La participation dans le capital de la Société Moderne Sanitaire («SOMOSAN») de 27% (d'un montant de 3.350 mille DT) a été exclue du périmètre de consolidation du fait que le management juge que SOMOCER n'exerce plus de contrôle effectif ni d'influence notable sur cette société. Par ailleurs, aucune provision pour dépréciation n'a été constatée dans les états financiers consolidés au titre de cette participation et des autres engagements financiers du Groupe (constitués par une créance commerciale de 757 mille DT et une caution au titre des prêts bancaires d'un montant en principal de 14.500 mille DT) malgré les difficultés d'exploitation et financières rencontrées par SOMOSAN depuis son entrée en exploitation début 2013.

Il est à noter que SOMOSAN a obtenu des accords de principe auprès des autorités pour le raccordement de son site de production en gaz naturel et selon le management ces travaux ont bien avancé courant 2018 et 2019, ce qui devrait avoir un impact positif sur les activités futures de SOMOSAN qui est actuellement en arrêt. Sur la base de ces éléments, le management juge qu'il n'y a pas lieu de constater de provision pour dépréciation des engagements financiers du Groupe dans SOMOSAN.

Compte tenu de la situation actuelle et des informations disponibles à la date du présent rapport, il ne nous a pas été possible d'apprécier si les performances financières futures de la société SOMOSAN permettront de couvrir les engagements financiers du Groupe dans la société SOMOSAN d'une part, et si la décision d'exclusion de ladite société du périmètre de consolidation est fondée.

- Des participations dans le capital social des sociétés EL AKKAR, ARGILES MEDNINE, SAPHIR INTERNATIONAL TRADING et TUNISIAN INDUSTRIAL CERAMIC (« LTD KIT ») pour des pourcentages de contrôles respectifs de 50% (d'un montant de 75 mille DT provisionné à hauteur de 25 mille DT), 40% (d'un montant de 26 mille DT totalement provisionné), 100% (d'un montant de 500 mille DT) et 99% (d'un montant de 214 mille DT) ont été exclues du périmètre de consolidation et ce, du fait de l'absence d'une information comptable fiable concernant ces sociétés, au 31 décembre 2018. Par ailleurs, une participation de 3 mille DT dans le capital de SOTEX ALGER a été exclue du périmètre de consolidation du fait que le pourcentage de contrôle dans cette société ne peut pas être déterminé (à défaut d'information fiable quant à la structure de capital de cette société).

Le management de la société estime que l'exclusion de ces sociétés du périmètre de consolidation n'a pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés du fait de leur caractère jugé non significatif et du fait que la majorité de ces sociétés sont en arrêt d'activité. En l'absence d'information financière fiable pour ces sociétés au 31 décembre 2018, nous ne pouvons pas apprécier l'impact de l'exclusion de ces sociétés du périmètre de consolidation sur les états financiers consolidés.

- SOMOCER détient (indirectement à travers sa filiale SOTEMAIL) des titres de participation dans la filiale russe «LTD KIT» pour un montant de 214 mille DT. Cette filiale qui a été créée en 2015 en vue de promouvoir les exportations de la société dans la zone Euro-Asie a connu des difficultés opérationnelles depuis sa création et elle est actuellement en arrêt d'activité. En l'absence d'informations financières concernant cette filiale et de visibilité quant à la reprise de ses activités, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier le caractère recouvrable ou pas des titres de participation dans cette filiale.

2. L'examen des créances clients au 31 décembre 2018 a révélé l'existence des points suivants :

- SOMOCER détient des créances douteuses de 4.867 mille DT dont principalement une créance douteuse sur le client Libyen «AlAqaria» pour un montant net de 3.770 mille DT (soit un montant brut de 4.370 mille DT provisionné à hauteur de 600 mille DT) et une créance sur le client Algérien «EURL COMAC» de l'ordre de 270 mille DT (datant des exercices 2015 et antérieurs et dont le paiement a été bloqué par les autorités algériennes).
- SOTEMAIL détient des créances douteuses pour un montant de 1.732 mille DT dont principalement une créance sur la filiale russe LTD KIT pour un montant de 390 mille DT (dont 327 mille DT à travers un intermédiaire russe «VNESHSERVIS LLC RUSSIA»), une

créance de 449 mille DT sur le client libyen «Al Aquaria» datant de plus d'un an, une créance sur le client algérien «EURL COMAC» pour 344 mille DT datant de 2016 et une créance nette de 292 mille DT sur le client jordanien «Manna&Khader M Fatafta Co» (créance brute de 584 mille DT datant de 2016, provisionnée à hauteur de 50%).

- La société Abdennadher Bricolage Centre («ABC»), filiale du Groupe, détient des créances douteuses et non provisionnées dans ses comptes pour un montant de 1.285 mille DT dont 784 mille DT font l'objet d'actions en justice en cours.
- La société «SOMOCER NEGOCE SARL», filiale du Groupe, détient des créances douteuses et non provisionnées dans ses comptes pour un montant de 1.185 mille DT. Le recouvrement de ces créances est tributaire de paramètres externes qui les rendent incertaines.

Etant donné l'ancienneté de ces créances, le rythme de recouvrement et les paiements subséquents, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier leur caractère recouvrable ou pas.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

a) Evaluation des créances clients

Les créances clients figurent au bilan consolidé au 31 décembre 2018 pour un montant brut de 113.778 mille DT et provisionnées à hauteur de 12.709 mille DT. Dans le cadre de l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances, les sociétés du Groupe déterminent à chaque date de clôture s'il y a des indices de dépréciation de ces créances selon des critères quantitatifs et qualitatifs. Le montant de la provision pour dépréciation fait appel au jugement et celui-ci est calculé selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses. Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en la revue de l'ancienneté des créances clients, l'historique des règlements (y compris les règlements postérieurs à la clôture), l'existence d'éventuelles garanties ainsi que les éléments qualitatifs

retenus par le management (telles que des informations sur les perspectives et performances futures de créanciers). Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers concernant cette estimation.

b) Evaluation des stocks

Les stocks, figurent au bilan consolidé au 31 décembre 2018 pour un montant brut de 84.170 mille DT et provisionnés à hauteur de 1.563 mille DT. Ainsi, qu'il est fait mention dans la note III.4 aux états financiers consolidés, les stocks sont valorisés au coût d'achat y compris les frais s'y rattachant pour les matières premières, les consommables et les pièces de rechange et au coût de production pour les produits finis et semi-finis. A la date de clôture les stocks sont ramenés à leur valeur de réalisation nette, si elle est inférieure au coût.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à valider l'existence physique des stocks à la date de clôture, vérifier que l'évaluation de leurs coûts est conforme aux dispositions de la norme comptable tunisienne N°4 relative au stock et apprécier les données et les hypothèses retenues par le management pour déterminer la valeur de réalisation nette.

Observations

- Les sociétés SOMOCER et SOTEMAIL ont bénéficié d'une amnistie fiscale sur les intérêts et pénalités de retard relatifs à leur dette fiscale, pour un montant total de 1.975 mille DT (dont un montant de 1.230 mille DT relatif à 2018 et un montant de 745 mille DT relatif aux exercices antérieurs constatés parmi les gains exceptionnels de l'exercice 2018). Le bénéfice de cet avantage fiscal est tributaire du respect de l'échéancier convenu avec l'administration fiscale.
- SOTEMAIL a opté pour une révision des durées de vie pour certaines immobilisations corporelles et ce, en adoptant des durées de vie économiques. Les nouvelles durées de vie économiques, appliquées d'une façon prospective à partir du 1^{er} janvier 2018, sont basées sur des avis techniques. La dotation de la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 ainsi calculée en application des nouvelles durées de vie économiques est inférieure de 484 mille DT par rapport à la dotation calculée selon les anciennes durées de vie.

Notre opinion n'est pas modifiée par ces éléments.

Rapport de gestion du Groupe

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée.

Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du Groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la direction et au Conseil d'Administration. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis le 27 mai 2019

Les commissaires aux comptes

Les Commissaires aux Comptes Associés
MTBF

CRG Audit

Ahmed Belaifa

Chiraz Drira